

«On affaiblit les petites communes»

Marc Fahrni, syndic de La Verrerie, conteste la politique d'aménagement régional imposée par le canton



L'agriculteur et syndic Marc Fahrni explique se battre notamment pour défendre les PME de La Verrerie.

STÉPHANE SANCHEZ

Aménagement L'agriculteur Marc Fahrni, syndic de La Verrerie depuis 2011, tape sur la table. Il a annoncé il y a peu sa volonté de quitter le comité de pilotage du Plan directeur régional (PDR) de la Veveyse, en cours d'élaboration. «Je me bats pour la Haute-Veveyse à chaque séance avec le canton», résume l'édile, aussi député. «Je passe pour l'éternel revendicateur. Mais je n'ai pas l'impression d'être véritablement entendu.»

Quel est votre souci?

Marc Fahrni: Mon souci, c'est l'avenir des PME de La Verrerie. Il y en a beaucoup: serrurerie, charpenterie, ferblanterie, entreprise générale,

menuiserie, génie civil, torréfaction. Certaines ont vu le jour il y a des décennies dans des fermes, et la politique d'aménagement nous a permis de les mettre en zone mixte ou artisanale dès les années 1980. Certaines ont besoin de s'agrandir et sont maintenant coincées. J'estime que je suis aussi élu pour défendre ces entreprises, qui offrent des emplois locaux et qui forment des apprentis (une vingtaine dans la commune). Elles ne font pas que du neuf: elles rénovent, elles transforment, elles réparent. A mon sens, leur proximité est une vraie valeur, y compris écologique.

Et? Vous n'avez plus de place?

Nous n'avons plus de possibilité d'aider ces PME au travers de notre plan d'aménagement local, en fin de révision. Nos anciens plans prévoyaient bien des zones d'extension. Environ 20 000 m² nous étaient acquis, çà et là. Mais ces surfaces ne sont plus sur le territoire d'urbanisation du Plan directeur cantonal. Le canton nous les refuse. Du côté du Plan directeur régional, le district n'a droit qu'à un hectare (10 000 m²) pour l'extension des PME installées en dehors des zones de Granges, Semsales et Châtel. Un hectare pour quinze ans...

Nous avons donc proposé au canton de reporter ces 20 000 m² dans le Plan directeur régional (PDR), afin de créer une zone mixte près de la gare de La Verrerie, sur le territoire de Semsales. Cela aussi, le canton nous le refuse.

Pourquoi ce refus, à La Verrerie?

La zone ne jouxte pas l'actuelle zone artisanale de l'ancienne usine de La Verrerie, occupée par plusieurs PME. Il y a effectivement 200 mètres de distance. Mais aucune des zones artisanales proposées dans le PDR ne répond à tous les critères du canton. Ailleurs qu'à La Verrerie, cela ne semble pas déranger. C'est l'arbitraire complet.

Le canton nous dit aussi que la Veveyse a droit à 90 000 m² (9 hectares) d'extension de zone d'activité pour son Plan directeur régional, et que nos 20 000 m² amputeront d'autant ce quota. Cela impacterait donc Châtel-Saint-Denis, Granges et Semsales, où sont répartis ces 90 000 m².

Vous régatez donc contre ces trois communes...

Non, nous demandons 20 000 m² en plus des 90 000. Ces 20 000 m² nous étaient acquis, jusqu'au Plan directeur cantonal. Soit dit en passant, 90 000 m² permettent à peine d'accueillir 8 ou 9 nouvelles entreprises. En quinze ans... Mais le canton n'entre pas en matière. Il

considère qu'il y a trop de surface en réserve, surtout en Basse-Veveyse. Et il estime que le développement ralentit.

Et quels sont les atouts de La Verrerie?

La zone qu'on propose serait idéalement placée, à proximité immédiate de la gare ferroviaire. On pourrait rejoindre cette zone depuis l'autoroute sans traverser la moindre localité, en passant par Vaulruz – ce n'est pas le cas de la zone du Désovy prévue à Semsales. A Granges, on nous dit qu'il faudra augmenter les cadences des transports publics. A La Verrerie, le train s'arrête déjà toutes les demi-heures. Et les conditions fiscales sont bonnes – car ces PME paient des impôts et n'exigent pas dix ans d'exonération. Bref, notre idée est pragmatique, logique. Elle a le soutien de notre urbaniste et repose sur l'expérience du terrain, pas sur celle de juristes. Et je pense qu'elle mérite d'être considérée – ce qui n'est pas le cas.

Avez-vous mis le problème sur la table?

Bien sûr. Je l'ai dit au préfet et lors des différentes séances de la conférence des syndics, qui chapeaute le PDR. Il est inconcevable que cette planification n'apporte aucun développement à notre commune. Mais pour l'instant, son seul apport se résume à la mise en valeur d'un sentier créé il y a longtemps et à la création d'une piste cyclable sur une route d'amélioration foncière...

Je ne m'appelle pas Don Quichotte et je n'attaque pas les moulins. Je me bats pour les citoyens qui se plaisent chez nous et qui ont fait le choix d'y vivre et d'y travailler. Cela s'appelle tout simplement le respect. Je ne peux pas être solidaire d'un PDR qui va contre cette optique. Sans cette zone d'activité, La Verrerie va perdre des entreprises et de l'attractivité, donc des recettes. Tout ce qui nous restera à discuter, au final, ce sont des clés de répartition des charges ou des recettes entre les communes gagnantes du PDR et les autres. Cette situation va créer des marchandages malsains.

Pour vous, le canton a tout faux...

J'émetts de sérieux doutes par rapport à sa politique. En privant les communes rurales de développement, on ne fera que les affaiblir. On nous a encouragés à fusionner, ce qui a généré une multitude d'investissements afin de rationaliser les structures. Le côté pervers de la politique d'aménagement actuelle, c'est que nos infrastructures ne seront pas encore amorties alors qu'elles n'auront peut-être déjà plus de sens. Un grand nombre de communes fribourgeoises vont se reconnaître dans ces propos.

Prenons le cas des écoles: nous avons investi des millions dans un bâtiment, et la récente fusion des cercles conduit à des fermetures de classes. Sans développement, d'autres classes fermeront encore. Et il faut déjà financer des transports supplémentaires vers Semsales pour des enfants qui habitent à deux cents mètres des anciennes écoles villageoises. On va en faire de même en délocalisant les entreprises locales et en créant des pendulaires. Mais la plus belle des économies d'énergie, c'est la proximité.